

OPTION

Assistant(e) en soins animaliers (art.49)

DEGRE

Professionnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation sera principalement axée sur les petits animaux tels que les lapins, volailles, moutons, chèvres, ânes, mais aussi les animaux de compagnie, y compris les NAC (hamster, furet, gerbille, chinchilla, ...) dans le respect de l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 juillet 2018 sur le bien-être animal.

A proximité de nombreux refuges pour animaux et à quelques kilomètres de Pairi Daiza, nous pourrions offrir sans conteste à nos futurs étudiants de nombreuses choses à découvrir ou à faire s'ils sont dynamiques, responsables, rigoureux et surtout s'ils sont passionnés du monde animal.

Objectifs :

- Aménager et entretenir les logements des animaux,
- Nourrir et abreuver les animaux dans les règles de l'art,
- Manipuler et transporter les animaux,
- Assurer les soins de base,
- Développer les techniques liées à la reproduction des animaux,
- Reconnaître les différentes races,
- Respecter les normes d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement,
- Veiller au bien-être animal en respectant toutes les législations en vigueur.

LIEU DE LA FORMATION

Site : IPES à Ath

GRILLE HORAIRE

FORMATION COMMUNE
Formation littéraire, humaine et sociale
Formation scientifique et socioéconomique
FORMATION SPECIFIQUES
Cours techniques et pratiques professionnels lié au métier
Sous total : 15 heures
TRAVAIL EN ENTREPRISE
Sous total : 24 heures
Total : 39 heures

C.E.F.A.
Rue St Eleuthère, 16
7500 Tournai

Tel : 069/88.11.90
Fax : 069/88.11.91
Courriel :
Internet :

<https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html>

STATUTS

L'étudiant bénéficie d'un contrat d'alternance.

Il reçoit :

- une rémunération (trois barèmes selon acquisition des compétences)
- une prime région wallonne en cas de réussite

L'entreprise bénéficie d'une réduction ONSS et d'une prime de la Région wallonne.

CONDITIONS D'ACCES

Pour les élèves venant du plein exercice : avoir réussi une 4^e AOA (attestation d'orientation A), et avoir obtenu un CES2D.

ORGANISATION

Contrat 12/24 mois (reconductible) signé entre l'entreprise, le jeune en formation, le plan de formation, les parents et le CEFA.

Formation en alternance : 2 jours à l'école
3 jours en entreprise

ORIENTATION

Préparation à la vie active

Obtention :

- attestation de compétences professionnelles (ACP)
- certificat de qualification de l'alternance (ouvrant des droits sociaux)
- attestation de fréquentation
- attestation de réinsertion dans le plein exercice

Expérience dans le milieu du travail avec potentielle possibilité d'embauche en fin de formation selon l'entreprise.